



SNUipp-FSU 23

Communiqué de presse

Carte scolaire 2012 : Une saignée historique... appelle une mobilisation historique !



SNUipp-FSU 23

Le Directeur Académique a présenté hier l'intégralité de son projet de carte scolaire portant sur la répartition des 31 suppressions de postes : c'est édifiant ! Les attaques ciblent particulièrement :

Les élèves en difficulté ou en situation de handicap : les élèves les plus fragiles sont les premières victimes de cette carte scolaire puisque plus de 40 % des suppressions sont opérées dans ce secteur. Ainsi, les RASED (Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté) sont décimés : 6 suppressions avec une réorganisation qui conduit à l'officialisation de gigantesques zones blanches... Le SNUipp-FSU 23 considère qu'il s'agit ici d'un choix désastreux de courte vue : en effet, la présence de ces personnels a montré toute son efficacité dans le cadre du retour sur le chemin de la réussite des élèves en difficulté. La menace est grande d'un accroissement de la médicalisation de la difficulté scolaire pour des enfants qui trouvaient dans l'accompagnement du RASED une possibilité d'échapper à leurs difficultés. Les structures partenaires de l'école ne pourront plus aider ces élèves étant elles mêmes touchées par les suppressions de postes.

Les établissements spécialisés paient également un lourd tribut dans le cadre de cette carte scolaire qui va conduire à un recul du volet pédagogique offert à ces élèves qui devra être compensé par le volet éducatif et/ou médical du projet des établissements concernés.

La maternelle : 6 fermetures de classes sur 13 vont remettre en cause les capacités d'accueil des plus jeunes enfants dans les secteurs concernés. Le Directeur Académique propose de scolariser les élèves de grande section à l'école élémentaire, empiétant ici sur les prérogatives des élus. Il faut également prendre en compte les situations d'écoles qui n'obtiennent pas d'ouverture et qui de fait, elles non plus, ne pourront pas accueillir les enfants de moins de trois ans : c'est le cas de Naillat, St Priest La Feuille, Ajain, Moutier Malcard, Bonnat maternelle, le RPI Soumans/Bord St Georges/Lavaufranche ou encore Saint Junien la Bregère.

La prise en compte de la ruralité de notre département : La suppression de 2 postes d'EMALA (Equipe mobile de Liaison Académique), quelle que soit l'organisation ubuesque proposée par le Directeur Académique, conduit à exclure les élèves scolarisés dans les secteurs les plus isolés d'une ouverture culturelle, sportive et scientifique qui garantissait une certaine égalité républicaine de l'offre scolaire entre tous les élèves de ce département. A noter que l'organisation retenue pour cette année a conduit sur le mois de janvier 2012 à immobiliser 4 personnels dans leur école de rattachement pendant 1 mois pour 7,5 jours de remplacement (11%). Si le Directeur Académique cite dans ses éléments de contexte la Charte de 2006 sur les services publics en milieu rural et la circulaire montagne de 2012, force est de constater que ces 2 textes sont largement détournés de leurs ambitions :

La Charte prévoit en effet que :

1- l'égalité entre les territoires et entre les citoyens qui suppose, de la part de l'Etat, la mise en œuvre d'une péréquation financière en faveur des collectivités situées dans les zones rurales et, en particulier, celles dont l'équilibre budgétaire est le plus fragile,

2- la qualité, ce qui implique que toute réorganisation se traduise par une amélioration dans la qualité des services rendus aux collectivités ou à la population,

3- la proximité et l'accessibilité aux services publics pour tous, dans les zones rurales.

- la Circulaire Montagne indique elle qu'il « convient en effet de garantir l'égalité des chances aux enfants scolarisés dans ces écoles ou réseaux d'écoles et de promouvoir, en tenant compte de leur situation, un développement équilibré de l'offre scolaire dans ces territoires. »

On assiste donc à un détournement de textes « protecteurs des espaces ruraux », à une remise en cause nette de l'égalité des chances républicaine sur le territoire creusois.

Quand l'injustice frappe*, la colère gronde,

Seule la mobilisation de tout un département peut changer la donne...

La seule issue crédible est d'obtenir les moyens nécessaires au fonctionnement de l'école creusoise, alors venez débattre de l'organisation de l'école et des actions à organiser lors du « Grand débat sur l'École » :

samedi 18 février 2012, à 10h, dans la salle de la Sénatorerie à Guéret.

Guéret, le 17 février 2012

**Afin que chacun puisse émettre un avis en connaissance de cause, le SNUipp-FSU, fidèle à ses valeurs de transparence et d'équité a mis en ligne les documents de carte scolaire sur son site : 23.snuipp.fr*

Contact :

Section : 05.55.41.04.81

Fabrice Couégnas : 06.74.19.39.72